54me Année — Nouvelle série — No 106 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 4 francs SAMEDI 7 FEVRIER 1948.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 150 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 15 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Le 41me Fauteuil et Paul Arène à l'Académie

d'après les souvenirs de Coppée

Je n'apprendrai rien à personne en affirmant, et contrairement aux règles de l'arithmétique et aux lois du calcul intégral, que dans le sein de la noble et docte Académie Française, nos « 40 » sont bel et bien « 41 », et ce qui est la vérité, car le titulaire interchangeable de ce dernier fauteuil en surnombre, fait mentir une fois de plus ce qu'on appelle — scientifiquement — le langage indiscutable et absolu des chiffres, car rien n'est plus trompeur que celui-là.

Le 41e fauteuil a donc comme gardien attitré le Secrétaire perpétuel de notre illustre Académie et qui, au besoin peut nous rappeler, à bon escient, les célébrités littéraires qui furent les victimes d'un injuste oubli ou l'objet d'une coupable indifférence. Et il y a quelque temps, lorsqu'il célébrait aux fêtes de Sceaux, le souvenir de Paul Arène, Georges Lecomte ne manqua pas de rappeler que ce « 41e fauteuil » lui aurait pu être fort justement attribué comme à son ami Aubanel, du Pâtre et du Pain du Pêché !...

Je ne sais si l'auteur de la «Miougrane» et de la «Vénus d'Arles» sollicitat, jadis, les suffrages des immortels, mais lorsque dans ma lointaine jeunesse j'offris à François Coppée, la dédicace de mon premier livre de vers « Les Soirs de Paris » et lorsqu'il eut appris que j'étais natif du pays de Jean des Figues, il voulut bien, en me recevant chez lui, me confier les détails suivants, et je crois inédits, sur la candidature éventuelle dont il avait été le promoteur et le parrain et qu'il avait espéré faire réussir !...

Paul Arène à l'Académie ! Je n'invente rien ! Et les honnêtes gens de mon pays en auraient sans doute ressenti quelque fierté, pouvant rejaillir un brin sur eux-mêmes ! Mais c'est un fait et qui que nous soyons nous ne sommes sensibles d'habitude, qu'aux seules « Estampilles » et aux seules consécrations officielles et c'est pourquoi je voudrais apprendre aujourd'hui à mes chers compatriotes que la plupart d'entre eux ignorent peut-être et à savoir « Les Péripéties de la candidature d'Arène» à l'Académie, et qui fut proposée par quelques uns de ses pairs, car celui-ci n'avait jamais recherché les prémisces d'une «Immortalité» qu'il préférait un peu plus sûre, après sa mort !...

Ainsi donc, vers 1895, trois des membres des plus influents de la docte et célèbre Académie avaient pensé eux-mêmes à ce choix, et pour le proposer à leurs confrères, : c'était France Anatole, Hérédia et François Coppée, mais ce fut bien Coppée qui fut le promoteur véritable de cette candidature et qui sut l'amorcer, de la plus ingénieuse façon, et voici comment !...

Le poète du « Passant » s'y connaissait en style comme, du reste, l'Anatole France de l'Etui de nacre et le Sonnettiste des Trophées, mais Coppée affectionnait surtout Paul Arène, en ayant quelques traits de ressemblance, non seulement avec l'écrivain, mais avec l'homme même, et c'étaient, dans le fonds, deux bons bourgeois manqués, amis des choses familiales et des vieilles traditions.

Il le recevait fréquemment dans son modeste rez-de-chaussée de la Rue Oudinot auquel attenait un petit jardin et où l'on pouvait avoir l'illusion de venir prendre le café sous un bout de tonnelle en plein vacarme de Paris !

La sœur du poète «des Humbles» Annette Coppée, s'était attribuée comme la Marthe de l'Evangile, la seconde part et tous les soins domestiques de la maison, et elle tenait là l'intérieur, en effet, de bonne bourgeoisie où se plaisait le délicat poète qui n'avait rien du bohème ni du vagabond, de tous ceux-là qui n'ont hélas, ni feu, ni lieu, mais qui rêvent à la lueur douce d'un foyer si bien décrit dans les Intimités :

Le foyer, la lueur étroite de la lampe
La rêverie avec le doigt contre la tempe

Un jour le bon Coppée dit négligemment à Paul Arène qui lui faisait des compliments sur un «Moka» servi à point : « J'ai appris que vous aviez aussi une sœur dans votre pays natal, et pourquoi ne viendrait-elle pas vous entourer, ici, de ses soins et de sa présence, et n'y avez-vous jamais pensé ?... Attrape çà ! et agante à co, s'était dit le Figuléus !

Il était difficile à Paul Arène de confier que sa sœur Isabelle avait quelques innocentes manies provinciales qui ne pourraient guère cadrer ni se développer dans une maison bien fréquentée de Paris où le propriétaire interdisait les chiens et les chats ! Et Isabelle Arène en avait toute une collection sans compter les cages à serins et même les cages à cigales !...

Mais le bon Coppée avait son idée car ce n'était là qu'une entrée en matière et une autre fois, il avait continué pour mieux attacher son grelot et allumer sa lanterne. Les chats, les serins et les cigales de votre sœur auront leur aise. On trouvera bien un bout de jardinet comme celui-ci pour toute cette cour chattière ! Et nous essaierons, vous et moi, d'apprivoiser vos cigales frugales et capricieuses. Je dois vous dire en outre qu'il faut vous attendre un jour prochain à recevoir des visites un peu cérémonieuses... et un futur candidat doit savoir faire les honneurs de son chez lui, et il faut avoir vingt ans pour se contenter d'un simple grenier avec une folle maîtresse et au dire du vieux Béranger. Mais Paul Arène avait sursauté! Une candidature à l'Académie ? Etait-ce possible ? Lui qui avait partagé les diatribes virulentes de son ami Daudet avec l'Astier Réhu de l'Immortel, mais Coppée s'était fait pressant... Je vous promets une «Réussite» au premier tour, avait-il ajouté !.... Votre belle patrie provençale n'est pas le seul apanage des Tartarins, vantards et bavards, et que vous appelez, je crois, des faiseurs de bruits !...

Et voici qu'un beau matin, le même facteur qui avait jadis apporté à la tante Nanon le livre des Orgies de Jean des Figues avait remis à Isabelle Arène une autre missive dans laquelle il lui était recommandé de mettre en pension, illico, chez quelque « Misé Prève » tous ses chats angoras et ses chattes siamoises, ses cages à serins et ses cages à cigales et de venir s'installer dans la capitale et sans s'y faire suivre de son attirail encombrant et accoutumé. L'infortunée Isabelle avait demandé un délai de six mois. Mais hélas ! à la rentrée d'Octobre 96, la santé de son frère s'était altérée. Le Docteur Charcot lui avait recommandé le soleil d'Antibes et la veille de Noël il expirait, la plume à la main et à peine âgé de 52 ans.

Le 41e fauteuil avait de nouveau perdu et gagné son titulaire, mais, en vérité, ne reste-t-il pas toujours le plus vide et le mieux occupé, le plus en vue et le plus envié !... Ce n'est hélas ! que la postérité qui, à tour de rôle, vient y faire asseoir ceux qui de leur vivant, ne se livrèrent à aucune démarche pour l'obtenir et pour le briguer...

Un homme d'esprit n'avait-il pas dressé, au temps jadis, l'édifiante liste de ses glorieux occupants, et ne serait-ce que pour établir une « comparaison » regrettable et un « Parrallèle » assez fâcheux avec ceux qui portèrent l'habit vert.

Paul Arène ne fut qu'un Académicien « in partibus », mais dommage que sa sœur Isabelle, dont la langue, parait-il, était assez pointue, et qui ne manquait pas d'une vivacité naturelle, n'ait pas eu le temps de venir tenir à Paris son salon réputé de littérature provençale où elle n'aurait pas été empruntée le moins du monde, et avec toute la malicieuse «compétence» de la fameuse «Sous-Préfète» du monde où l'on s'ennuie et qui savait si bien parler de Saint-Evremond ou de M. de Tocqueville. Je l'aurais très bien vue assise sur ce que l'on appelait un « Pouff » donner la réplique en ces lointaines et défuntes années, à M. Thureau Dangin, personnage sévère et à ces autres « sommités » d'alors, le fougueux et combattif Brunetière, le plus calme Gaston Boissier, qui nous parlait de la religion latine, et Pustel de sa cité antique, Octave Gréard à belle tête de savant et le Recteur modèle de l'Université, le diplomate Albert Sorel, à la moustache gauloise et mon maître d'histoire aux « Sciences Pô », le Comte Vandal, le marquis de Vogué, le duc de Broglie et M. d'Haussonville et enfin cet ancien secrétaire perpétuel ayant aussi votre aménité, votre eclectisme, vos exquises politesses, ô Georges Lecomte et l'urbanité de vos manières et de nos anciennes façons...

La réussite de la candidature Arène à l'Académie n'avait donc tenu qu'à un fil et à l'épaisseur d'un cheveu, ou plutôt, et ce qui était plus exact, aux effilements bien lustrés en effet, des trois poils de moustaches d'un superbe matou et au « Pomponnement » hélas bien tardif, des trois chattes angorates de notre Isabelle !

A quoi tiennent les choses, grand Dieu !...

Mais le 41e fauteuil n'est-il pas toujours destiné à ceux-là qui continuent de mieux l'honorer !... Votre Balzac — ô Georges Lecomte — aurait du s'y asseoir avant tous et s'y carrer fortement. Votre Balzac et pour lequel, je cite vos paroles, vous avez du soutenir contre tant d'aveuglement, cette lutte de 40 ans à fin de faire ériger enfin sur une place de Paris le magnifique chef-d'œuvre de Rodin si palpitant et si expressif ! C'est une des batailles de votre vie dont vous pouvez rester fier ! Et puis-je me permettre de finir par cet autre passage de votre lettre que malgré vos absorbantes préoccupations vous m'aviez écrite et adressée...

« Je suis très touché des deux « beaux sonnets sur Balzac et sur « Paul Arène que vous m'avez fait « l'honneur de me dédier. C'est avec « un réel plaisir que je suis allé « présider, aux côtés du Ministre de « l'Intérieur, Maire de Sceaux, l'hom- « mage glorieux rendu à Jean des « Figues, car si Paul Arène fut un « excellent conteur, un excellent ro- « mancier, il fut surtout un créateur « du Rêve, un poète, et ma sympa- « thie fervente, pour toute son œu- « vre, n'a pas changé ».

Le discours d'usage pour le 41e fauteuil venait d'être prononcé par vos soins et votre autorité, M. le Secrétaire perpétuel et successeur de mon « Prof » Doumic.

Hippolyte SUQUET.

La caravane de nos Eclaireurs en Tchécoslovaquie

— C'est du 14 Juillet au 15 Août prochain qu'aura lieu la caravane des Eclaireurs de Sisteron, patronés par les « Amis de l'Espéranto ».

Voici quelques renseignements sur les beaux paysages que visiteront nos Eclaireurs Sisteronnais.

La Tchécoslovaquie, située au centre de l'Europe, est un pays qui a souffert de la guerre et de l'invasion, mais qui lutta courageusement contre les envahisseurs. Dans cette République on trouve un peu de tout seule une chose y manque, la mer, mais cela n'est pas grave puisque les petits enfants tchèques, en faisant flotter leurs petits bateaux sur les eaux des trois rivières qui traversent le pays, envoient ainsi leurs saluts aux ondes de l'océan et à tous les autres enfants. On y trouve de l'ébénisterie, des vergers, des roches dénudées et des montagnes boisées, de profondes et sombres forêts, de petites montagnes et des petites vallées charment aussi le visiteur. Combien sont pittoresques les prairies où de jeunes gens font paître les oies et les vaches et où, durant l'automne, ils font cuire les pommes de terre dans la braise.

Et l'été partout les enfants des villages pataugent et jouent dans les rivières, capturant poissons et écrevisses, car le lac poissonneux se trouvant dans chaque village remplace pour eux, la plage et la mer.

On y trouve aussi de superbes châteaux. Beaucoup sont maintenus en ruines, mais ne constituent-ils pas alors a plus convenable scène pour les représentations de plein air. Malgré leur antiquité, la plupart de ces châteaux sont toujours superbes et imposants, plus magnifiques les uns que les autres, particulièrement le Château de Prague, situé sur un mont, ancienne résidence des rois tchèques, est actuellement le domicile du Président de la République. Les visiteurs apprécieront de flaner à travers les antiques petites rues et passages de Prague, ils admireront les vieilles portes, les visages des statuts de pierre et les peintures sur les murs des maisons, et ils béniront le bon sort qui a préservé ces trésors des horreurs de la guerre et des révolutions. Et Prague n'est pas seulement la ville des antiques souvenirs, elle est aussi moderne et commerciale, avec des quartiers industriels, l'asphalte, les autos et les tramways. Prague a aussi un moderne aérodrome, beaucoup de gares où se croisent les voies de chacun des pays d'Europe et du monde. Des montagnes aussi autour de chaque frontière, où sur la plus haute, la neige dure presque jusqu'en été, sur ses belles descentes on peut se livrer aux plaisirs du ski. Nous ne parlerons que pour mémoire des usines de céramique, des mines, des sports et nous concluerons en rappellant l'hospitalité de nos amis tchèques que nos Eclaireurs de Sisteron auront l'avantage d'apprécier.

Jean PASCAL
Chef de Troupe
des Eclaireurs de France.

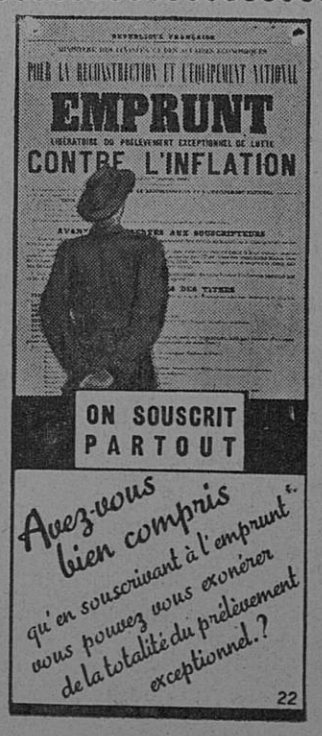

SPORTS

Dimanche dernier, les équipes I et II du Sisteron-Vélo se sont déplacées à Digne pour rencontrer les équipes correspondantes du Club Athlétique Dignois en match amical.

Notre équipe réserve a perdu par 3 buts à 2 après avoir mené presque toute la partie.

Quant à l'équipe première, sa défaite de 3 buts à 1 est plus qu'honorable, car Digne possède une équipe qui joue actuellement en Promotion d'Honneur.

Demain, sur le Stade, nous aurons un match de Championnat contre le Sporting-Club de Riez.

En lever de rideau, en championnat Catégorie A, les réserves du Sisteron-Vélo évolueront contre les réserves de l'U. S. Méenne.

Coup d'envoi à 13 heures.

1er PAS DUNLOP 1948

Pour la deuxième fois dans les annales du Cyclisme départemental, la compétition dite 1er Pas Dunlop a été alloué par la F.F.C. à Sisteron, lors de son congrès à Oraison.

Cette épreuve se disputera le 29 Mars, Lundi de Pâques.

Contrairement aux autres années, le règlement ne prévoit pas que cette épreuve soit qualificative pour la finale qui aura lieu à Marseille début Mai.

Donc cette course sera ouverte à tous les coureurs du département licenciés ou non, âgés de 16 ans à 18 ans seulement au 4 Mai 1948, munis d'une autorisation des parents et possédant une assurance garantissant le jeune coureur.

Le 1er Pas Dunlop a toujours animé au plus haut point la population bas-alpine. Parmi les vainqueurs nous y trouvons de nombreux Sisteronnais, les Chastel, Petit, Massot, Bricot, Paret, Machizot, Massin et autre bas-alpin tel Bouffier. L'an passé encore Léone Thomas se classe 1er bas-alpin à Marseille.

Le nouveau circuit adopté par la P. S., le Signavoux, qui est refait à neuf sera bien le plus beau banc d'essais pour ces jeunes coureurs, circuit varié où tous pourront faire preuve de leur qualité et celà à la satisfaction du public qui, sur place pourra voir se dérouler toute l'épreuve.

Le même jour, dans l'après-midi, course départementale toutes catégories.

Pour tous renseignements, s'adresser soit au siège Bar Léon, Michel P., Blavoyer ou Massin.

Les membres de la P. S. sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le Dimanche 8 Février, à 11 h., au siège, Bar Léon.

« L'ouvrage de Me Galici n'est pas une œuvre partisane.

« Il permet à tous : Locataires, Propriétaires, Commerçants, Industriels, Artisans et Fermiers, de connaître, d'une façon précise, l'étendue de leurs droits et de leurs obligations».

Michel CLEMENCEAU,
Député de Seine-et-Marne.

—)o(—

VIENT DE PARAITRE :

Après la loi du 27 Décembre 1947 sur

LES LOYERS

1. — Locataires et Propriétaires
2. — Commerçants, Industriels, Artisans.
3. — Fermiers et Métayers.

VOILA VOS DROITS

par Emile GALICI, Docteur en Droit
Lauréat de la Faculté de Paris, Ancien Conseiller Général des B.-Alpes.

TROIS OUVRAGES EN UN SEUL

Le seul ouvrage traitant de tous les Loyers !

C'est donc le seul livre indispensable à tous.

En vente chez l'auteur, à Nemours
200 frs — Envoi franco 220 frs
C. C. P. Paris 1.241-50

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

FOIRE. — Après demain Lundi, Grande Foire de Carnaval dans notre petite ville, veille du Mardi-Gras qui est le jour des parties de bastidon et d'agapes pantagruéliques.

EN MARGE DE L'ECHANGE. — Les journées de Lundi et Mardi seront des journées marquantes dans les annales de la vie locale. Ces jours-là notre ville revêtait une animation des grands jours, c'était l'échange des billets de 5.000 francs qui avait provoqué la venue à Sisteron d'un grand nombre de contribuables qui apportaient dans les centres récepteurs leurs économies ou leur fortune. Tandis que la presse régionale annonce que le département a versé la somme de 600 millions environ et la ville de Digne 80 millions. A Sisteron l'échange peut être évalué à 50 millions environ recueillis dans les trois établissements désignés à cet effet. Ce n'est déjà pas trop mal.

BAL DU TENNIS. — Ce soir, à 21 heures, dans la salle du Casino se donnera le Bal annuel de la société Tennis-Club Sisteronnais.

Un orchestre réputé sera là et chacun se trouvera dans une ambiance d'une vraie soirée de famille.

MARDI-GRAS. — Nous rappelons que le Comité permanent des Fêtes organise, à l'occasion du Mardi-Gras, dans la salle des Variétés-Dancing : en matinée, un Bal Costumé pour enfants, et à 21 heures, une Grande Nuitée Dansante avec 30.000 francs de prix pour les personnes masquées et travesties.

Ce sera la première manifestation de l'année qu'organise le Comité des Fêtes. Aussi le public sera avide d'assister à ce bal, où rien ne sera négligé et où se trouvera l'agréable ambiance des bals masqués d'autrefois.

DE GARDE cette SEMAINE :
Pharmacie Bœuf.

Spectacles de la Semaine :

CASINO-CINEMA
Dimanche, en matinée et soirée
Actualités Documentaire
Dessins Animés et un grand film
NUIT DE SIBILLE

—)o(—

VARIETES-CINEMA
Samedi, soirée Dimanche, matinée:
Actualités Documentaire
Dessins Animés et un grand film
« PATRIE »
avec Pierre Blanchar.
un film que tout le monde peut et doit voir.

CHEVAUX D'IMPORTATION. — La Direction des Services Agricoles des Basses-Alpes fait connaître que contrairement à un avis publié récemment par divers journaux, le délai imparti pour le dépôt des demandes de chevaux d'importation est expiré, le nombre des demandes dépassant déjà largement le contingent attribué au département.

En conséquence, il est inutile d'adresser des demandes à la Direction des Services Agricoles.

DISTINCTION. — Parmi les nouveaux promus dont les noms ont paru au « Journal Officiel » ces jours-ci, nous relevons avec plaisir celui de M. Louis Castel, notaire à Sisteron, qui vient de recevoir les Palmes d'Officier d'Académie.

Cette distinction vient orner la boutonnière de notre compatriote d'adoption qui est un érudit de la langue de Mistral et du félibrige dont il est aussi un des membres les plus marquants.

Nous adressons au nouveau promu toutes nos félicitations.

La Préfecture des Basses-Alpes commuique :

Le Conseil de révision se réunira le 28 Février 1948 à 11 heures, à la Préfecture des Basses-Alpes à Digne, pour une séance spéciale de sursis d'incorporation de la classe 1948.

Les jeunes gnes ayant concouru à la formation de cette classe et qui désirent un sursis, peuvent adresser leur demande à la Préfecture (2e Division, 4e Bureau), jusqu'au 20 Février 1948.

Les dossiers de demandes de sursis d'incorporation doivent comporter :

Une demande écrite et signée par l'intéressé (sur papier libre) ;

Un certificat de scolarité ou de l'employeur suivant le cas ;

L'avis motivé du Maire de la résidence du jeune homme.

A VENDRE :

deux lits, bois noyer, avec sommiers état neuf, et une table de nuit.

S'adresser à M. CHAUVIN, horloger, rue Poterie, La Coste, Sisteron.

REGIMES. — Les bénéficiaires de régimes seront servis dans les conditions habituelles. Dernier jour aujourd'hui Samedi 7 Février.

C. G. A. — Essence Roulage. — La liste des bénéficiaires des bons d'essence « roulage » au titre du mois de Février, est affichée dans le hall de la Mairie.

Les intéressés sont priés de retirer leurs bons au plus tôt, en se présentant deux à la fois.

REVISION DES CARTES DE SINISTRES. — Il est rappelé à tous les sinistrés de vouloir bien déposer au plus tôt leurs cartes de sinistrés au Secrétariat de la Mairie. Ces cartes devront être complétées par l'Etat-Civil de toutes les personnes qui vivaient au foyer au moment du sinistre. Les personnes qui ont déposé leurs cartes sont invitées à se présenter de nouveau au Secrétariat pour donner les renseignements demandés ci-dessus.

VIEUX TRAVAILLEURS. — Les anciennes et anciens assurés obligatoires retraités, sont informés que la réunion projetée en dernière séance, est fixée à demain Dimanche à 16 heures, à la Mairie.

Election du bureau et divers.

Les adhésions des retardataires seront reçues sur le vu de titres, carnets de retraites ou, à défaut, des derniers coupons de payement par la Poste.

MASQUES et OBJETS DE COTILLONS en vente à la Librairie LIEUTIER, 25, rue Droite.

CHAUSSURES TRAVAIL. — Les demandes pour Février seront reçues en Mairie Lundi 9, Mardi 10, Mercredi 11 et Jeudi 12 Février 1948.

ARBORICULTEURS ! ! !
Soignez vos arbres !
Traitez dès maintenant
et avant le départ de toute végétation
toutes espèces fruitières avec :
SUPERELGETOL
de Georges TRUFFAUT
récent progrès de la Technique des traitements d'hiver
Le plus efficace, le plus économique et le plus facile à employer.
Adressez-vous en toute confiance à l'Agent Général
des Etablissements TRUFFAUT
pour les Hautes et Basses-Alpes.
Société : *TOUT POUR LE FRUIT*
MOULINS DE LA CAZETTE
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 15

AVIS AUX CONTRIBUABLES.— Les contribuables sont prévenus que l'Inspecteur des Contributions Directes recevra Lundi 9 Février 1948, de 10 heures à midi, à la Mairie de Sisteron où il se tiendra à leur disposition pour recevoir leurs déclarations et réclamations et leur fournir tous renseignements concernant les Contributions Directes.

ETAT-CIVIL

du 30 Janvier au 6 Février 1948

Naissances : Guy Abel Raymond Sarlin. — Robert Aimé Henri Tourniaire. — Jean François René Yves Feyrit. — Nicole Marie José Turcan. — Marie-Thérèse Marcelle Raymonde Domnine Lieutier. (Avenue de la Libération).

Publication de Mariage : Pierre Raoul Colomb, commerçant, domicilié à Sisteron et Blanche Mélanie Marcelle Chambertin, s. p., domiciliée à Nice.

ALLO ! Allo !... Ici 178 !...
AUTOS — MOTOS — VELOS
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
POUR TOUS TRAVAUX
de Réparation de construction et de transformation
Allez chez... **ROME**
Rue Saunerie — SISTERON

ARBORICULTEURS ! ! !
Obtenez des prix très élevés,
Des rendements supérieurs en plantant des Variétés ayant donné leurs preuves.
Vous trouverez dans nos Pépinières toutes Variétés Commerciales de pêchers à maturité échelonnée.
Scions de tout premier choix et authenticité garantie sur facture.
Visitez nos Pépinières et demandez nos prix.
PEPINIERES FRUITIERES DE LA DURANCE
MOULINS DE LA CAZETTE
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 15

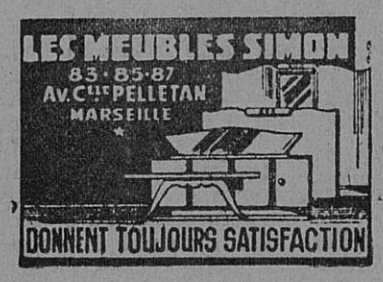

HERNIE
Chute de MATRICE, de l'ESTOMAC du REIN — EVENTRATION
Infirmités dangereuses, parfois mortelles
Contention totale garantie par les nouvelles Ceintures Médicales de
R. COSSET de Paris
Spécialiste-Orthopédiste
qui recevra de 9 à 15 h. à :
SISTERON — Lundi 9 Février
Hôtel des Acacias
Cabinet Régional, 10, Rue Amiral de Grasse — Nice — sur rendez-vous.
GAINES — VARICES
ORTHOPEDIE-PROTHESE

CARTES DE TRANSPORTS
ASSURANCES « LE SOLEIL »
CONTENTIEUX
FONDS DE COMMERCE

Venez voir
ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 205

A LOUER :
à mi-fruit, pré et jardin, sis au bas-Sarabosc, et FOIN A VENDRE.
S'adresser 16, Place de la Mairie Sisteron.

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

Pas de Piqûres
Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Dépuratif à base de Plantes
« **Le Sérum Végétal de Vergons** »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr **A. FERRAND**, pharmacien, **NICE**
Brochure et Renseignements sur demande

EN VENTE :
DROGUERIE Paul BERNARD
63, Rue Droite — SISTERON

Etude de Me Jean ESMIEU
notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Louis CASTEL, notaire suppléant Me Jean ESMIEU, notaire à SISTERON, le cinq Janvier mil neuf cent quarante huit, enregistré à SISTERON le quinze Janvier suivant, folio 68 case 379,

Monsieur PIRAUD Mathieu Joseph employé à la S N C F, et Madame GOURBEYRE Jeanne Marie, son épouse, coiffeuse, demeurant ensemble à AIX-EN-PROVENCE, 5, Rue Fermée, ont vendu à Monsieur GARCIN Paul Fortuné, coiffeur, demeurant et domicilié à SISTERON, un fonds de commerce artisanal de COIFFURE POUR DAMES, exploité à SISTERON, Rue Droite, numéro 18, au deuxième étage.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me ESMIEU, Place de l'Eglise, domicile élu, dans le délai de vingt jours qui suivront le deuxième avis.

Pour Avis,
L. CASTEL, notaire suppléant.

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Louis CASTEL, notaire suppléant Me Jean ESMIEU, notaire à SISTERON, le vingt trois Janvier mil neuf cent quarante huit, enregistré à SISTERON le trente Janvier suivant, folio 82, case 453,

Les héritiers de Monsieur PLAUCHE Louis et de Madame CLEMENT Sabine, son épouse, de NOYERS-SUR-JABRON, ont vendu à Madame CLEMENT Yvette Marie-Louise, demeurant et domiciliée à NOYERS-SUR-JABRON, un fonds de commerce d'EPICERIE exploité à NOYERS-SUR-JABRON.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me ESMIEU, Place de l'Eglise, domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de vingt jours suivant le deuxième avis.

Pour Avis,
L. CASTEL, notaire suppléant.

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON, le vingt huit Janvier mil neuf cent quarante huit, enregistré à SISTERON le trois Février mil neuf cent quarante huit, folio 86, case 475,

Monsieur Paul Albert REYNAUD, agriculteur et artisan, demeurant à SISTERON, quartier du Gand, a vendu à Madame Blanche Marie MARTEL, épouse de Monsieur Henri Pierre PESCE, commerçante demeurant à AUTHON, le fonds « d'Artisan de Sciage à façon, caisserie et jouets de bois », sis et exploité à SISTERON, quartier du Gand.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour après la seconde publication, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, notaire.

Pour Première Insertion,
BUES, notaire.

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON, le vingt sept Janvier mil neuf cent quarante huit, enregistré

Monsieur Gabriel Gustave IMBERT, propriétaire et commerçant, demeurant à MISON, et Monsieur Emile Gaston GAUTHIER, comptable, demeurant à SISTERON, ont formé entre eux une société à responsabilité limitée, dénommée :

SOCIETE DE TRANSPORTS ALPES-DURANCE

au capital de CINQUANTE MILLE FRANCS, divisé en cinquante parts de Mille Francs chacune.

La dite société constituée pour une période de trente années à compter du jour de sa constitution, aura son siège social à MISON.

Elle a pour objet, en France, aux colonies, pays de protectorat français ou sous mandat, ainsi qu'à l'étranger et en particulier en zone française d'occupation en Allemame, la création et l'exploitation d'une entreprise de transports automobiles et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales, financières ou agricoles, ainsi que toutes opérations annexes similaires pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus.

Messieurs IMBERT et GAUTHIER font chacun apport à la société de la somme de VINGT CINQ MILLE FRANCS en espèces, soit Cinquante Mille Francs au total, lesquels apports sont déclarés nets de toute charge.

La société est gérée et administrée par Messieurs IMBERT et GAUTHIER qui possèdent chacun la signature sociale.

Deux expéditions de l'acte constitutif de la « Société de Transports ALPES-DURANCE » ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE, le six Février mil neuf cent quarante huit où les tiers pourront en prendre connaissance.

BUES, notaire.

Etude de Me NOAD
Notaire à GREOUX-LES-BAINS

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me NOAD, notaire à GREOUX-les-BAINS le dix Janvier mil neuf cent quarante huit, enregistré à MANOSQUE le douze Janvier mil neuf cent quarante huit, V 303 b, folio 26, numéro 95

Monsieur André HIRSCHY, commerçant, demeurant à GREOUX-LES-BAINS, a vendu à Mademoiselle Alix ARNAUD, sans profession, demeurant à GREOUX-les-BAINS un fonds de commerce « d'Alimentation en Gros » exploité à GREOUX-LES-BAINS, quartier de la Plate-forme, local Tristani-Peyrache.

L'intertion au « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce a eu lieu dans le numéro du vingt quatre Janvier mil neuf cent quarante huit.

Oppositions au domicile élu, en l'étude de Me NOAD, notaire, dans les vingt jours du deuxième avis.

NOAD, notaire.

NOVEMBRE

Le couchant irradie le plafond de satin
D'un ciel se mariant à la colline brune,
Quand sur l'Oise doré vient se poser la lune,
Et que le soleil las à l'horizon s'éteint.

Sur les ailes du vent, les feuilles dont aucune
Ne subit d'autre loi que celle du destin,
S'élèvent dans l'éther en un vol incertain,
Les dernières s'en vont, lentement, une à une...

Sur les flancs du Cousson, le Bois qui se dépouille,
Vermillonné encor et couronné de rouille
Tel un tapis de feu s'étale richement,

Et sous le souffle froid de la bise d'automne
L'olivier transi dont le rameau frissonne
Confond son gris bleuté à des reflets d'argent.

Philidor d'Entrages.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON